CONSEIL GENERAL DE SAUBRAZ
Commission de gestion 2016-2017
Préavis municipal N° 08-2016
Relatif au plafond d'endettement lié aux emprunts et aux cautionnements pour la législature 2016 - 2021

Rapport de la Commission de gestion

---

Au Conseil général de Saubraz
Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs,
La Commission de gestion, composée de :
Madame,
Julie Sprunger
Messieurs,
Félix Baiche
Philippe Urfer
Didier Barbay
André Forster
s'est réunie le 08 décembre 2016 .

La Commission de Gestion a étudié le préavis relatif au : Plafond d'endettement lié aux emprunts et aux cautionnements pour la législature 2016 – 2021.

Nous remercions le municipal responsable pour ses explications détaillées.

Le calcul basé sur le principe de détermination Cantonal amène à un montant maximum d'emprunt de CHF 3'900'000.- ; toutefois en cas de besoins une demande ferait l'objet d'un préavis au Conseil.

Le plafond lié à un cautionnement et autres formes de garanties est limité à CHF 200'000.-

Compte tenu de ce qui précède, la Commission de gestion vous demande, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs, de bien vouloir prendre la décision suivante :

**D'accepter le préavis municipal n° 08 - 2016, tel que présenté.**

Pour la commission:

| | | |
|---|---|---|
| Julie Sprunger | Philippe Urfer | Didier Barbay |
| Félix Baiche | André Forster | |